

**Société A & L INVESTISSEMENT
Ty Cloz
29690 PLOUYE**

**Approbation des comptes
annuels de l'exercice clos
le 30 novembre 2025**

**Comptes certifiés conformes
LA GERANCE**

Signé par Aline LE TALLEC
Le 20/05/2026

 Signed with
universign

Signé par Ludovic LE TALLEC
Le 20/05/2026

 Signed with
universign

Désignation de l'entreprise		SARL A&L INVESTISSEMENT										Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise		TY CLOS 29690 PLOUYE											
SIRET		8 5 1 1 5 3 1 6 3 0 0 0 1 5											
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12							
								Exercice N clos le					
								3 0 1 1 2 0 2 5					
ACTIF								Brut		Amortissements-Provisions		Net	
								1		2		3	
ACIIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012								
		Autres *	014		016								
	Immobilisations corporelles *		028		030								
	Immobilisations financières* (1)		040	57 317	042		57 317						
	Total I (5)		044	57 317	048		57 317						
ACIIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052									
		060		062									
	Marchandises *		064		066								
	Avances et acomptes versés sur commandes		068		070								
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	072	59 384	074		59 384						
		Autres* (3)	092		094								
	Charges constatées d'avance*		080		082								
	Valeurs mobilières de placement		084	56	086		56						
	Disponibilités		096	59 440	098		59 440						
Total II		110	116 757	112		116 757							
Total général (I + II)													
PASSIF								Exercice N NET					
								1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		20 000								
	Ecart de réévaluation		124										
	Réserve légale		126										
	Réserves réglementées *		130										
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*131)	132										
	Report à nouveau		134		-15 100								
	Résultat de l'exercice		136		-4 344								
	Subventions d'investissement		137										
	Provisions réglementées		140										
	Total I		142		555								
Provisions pour risques et charges		154											
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156										
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164										
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		652								
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169		169										
	Comptes courants d'associés		173		39 484								
	Autres dettes		175		76 065								
	Produits constatés d'avance		174										
	Total III		176		116 201								
Total général (I + II + III)								180 116 757					
RENVU	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195		115 549				
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182						
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184						

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SARL A&L INVESTISSEMENT

Néant ☐ *

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise SARL A&L INVESTISSEMENT										Néant ☐ *																																																												
A- RÉSULTAT COMPTABLE										Formulaire déposé au titre de l'IR										018 ☐										Exercice N clos le																																																		
3										0										1										1										2										0										2										5										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *																				209										210																																																	
	Production vendue										{ biens										dont export et livraisons intracommunautaires										{ 215										214																																							
											{ services *																				{ 217										218																																							
	Production stockée*										(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)																				222																																																	
	Production immobilisée*																														224																																																	
	Subventions d'exploitation reçues																														226																																																	
	Autres produits																														230																																																	
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)																														232																																																	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)																														234																																																	
	Variation de stocks (marchandises)*																														236																																																	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)																														238																																																	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *																														240																																																	
	Autres charges externes* :										(dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :.....)										242										3 587																																																	
	Impôts, taxes et versements assimilés										(dont CFE et CVAE *										243																				244																																							
	Rémunérations du personnel*																														250																																																	
	Cotisations sociales										(dont cotisation personnelle de l'exploitant										380																				252																																							
	Dotations aux amortissements*										(dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI										255																				254																																							
	Dotations aux dépréciations																														256																																																	
	Autres charges										{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *										259																				{ 262																																							
											{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										260																																																											
Total des charges d'exploitation (II)																														264										3 587																																								
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)																														270										-3 587																																								
Produits financiers (III)										280										2 477																				Charges financières (V)										294										3 234																				
Produits exceptionnels (IV)																																								290																																								
Charges exceptionnelles (VI)										{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										347																				{ 300																																								
										{ dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)										348																				{ 300																																								
Impôt sur les bénéfices* (VII)																																								306																																								
2- BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) --- Charges (II + V + VI + VII)																																								310										-4 344																														
B- RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2										312																				314										4 344																														
Règlements	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*																				316																																																											
	Amortissements excédentaires(art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles																				318																																																											
	Provisions non déductibles*																				322																																																											
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice n°2033-NOT-SD)																				324																																																											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés										247																				Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*										248																				330																			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option										(										Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)										249																				) 251																													
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																				998																																																											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																				999																																																											
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																																								997																																							
	Entreprises nouvelles (44 sexies)										986																				ZFU -TE (44. octies A)										987																				342																			
	France Ruralités Revitalisation FRR (44 quindecies A)										181																				JEI (44. sexies A)										989																																							
	ZRD (44 terdecies)										127																				ZRR (44. quindecies)										138																																							
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)										991																				Investissements et souscriptions outre-mer										344																																							
	ZFANG (44 quaterdecies)										345																																																																					
	BUD (44 sexdecies)										992																				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)										993																																							
	Créance due au titre du report en arrière du déficit																				346																																								350																			
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)																				655																																																											
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)																				643																																																											
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)																				645																																																											
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)																				647																																																											
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)																				648																																																											
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (Art. 39 decies E)																				641																																																											
	Déductions exceptionnelles (Art. 39 decies F)																				990																																																											
Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies G)																				649																																																												
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1										Déficit col. 2										352																				354										4 344																				
Déficit	Déficit de l'exercice reporté en arrière *																				356																																																											
	Déficits antérieurs reportables : *																																																												360																			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col.1										Déficit col.2										370																														372										4 344										

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Annexes

07168 - SARL A&L INVESTISSEMENT

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- LES EFFECTIFS
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O O		
	NS NS	
O O	NS NS NS NS NS NS NS NS NS NS	
	NS	
	NS	
	NS	
	NS	
	NS	
	NS	
	NS	
	NS	
	NS	
O	NS NS NS NS NS NS NS NS NS	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

07168 - SARL A&L INVESTISSEMENT

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Ces comptes annuels ont été établis le 09/03/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/11/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode rétrospective.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

07168 - SARL A&L INVESTISSEMENT

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SARL EPI BREIZH - TY CLOS 29690 PLOUYE - 85204029400013	20 000	8 964	96,00	19 200	19 200	18 560		276 937	6 000	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
SAS LOLAWENA - TY CLOS 29690 PLOUYE - 828934679	6 000	207 036	50,00	3 000	3 000	38 757		94 213	64 484	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

07168 - SARL A&L INVESTISSEMENT

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

07168 - SARL A&L INVESTISSEMENT

Du 01/12/2024 au 30/11/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	652	652		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	115 549			115 549
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	116 201	652		115 549

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

A & L INVESTISSEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : Ty Cloz - 29690 PLOUYE
851 153 163 RCS BREST

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 MAI 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 novembre 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 novembre 2025 s'élevant à -4 344 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -4 344 euros

Au compte « **report à nouveau** » s'élevant ainsi à -19 445 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 mai 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Signé la forme électronique

Certifié conforme
La Gérance